

ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX ET CONCOURS

2026



RÈGLEMENT DES CONCOURS

I. CONDITIONS GÉNÉRALES

1. L'Académie française n'admet à ses concours que des ouvrages imprimés et publiés par une maison d'édition en langue française. Les textes dactylographiés, photocopiés ou autoédités ne sont pas acceptés.
2. Il ne peut être présenté de candidature à titre posthume.
3. Un ouvrage préfacé par un membre de l'Académie française ne peut être présenté aux concours.
4. Les ouvrages qui n'ont pas été primés ne peuvent être présentés une seconde fois. Les nouvelles éditions ne sont admises à concourir de nouveau que si l'ouvrage a été notablement remanié par son auteur.
5. Pour chaque Commission, seuls les académiciens qui en sont membres et sont présents à la réunion prennent part aux votes.

II. RÈGLEMENT DES GRANDS PRIX

(AUTRES QUE LES PRIX DOTÉS D'UN RÈGLEMENT PROPRE)

1. Les candidatures sont proposées par les académiciens. Il n'est pas fait acte de candidature par les auteurs ni par les éditeurs.

2. Pour les prix qui couronnent un ouvrage, les livres proposés devront être parus au cours de l'année précédente et, pour l'année en cours, quinze jours au moins avant la première réunion de la Commission.

3. Pour chaque prix, deux candidatures au moins devront être soumises au vote de chacune des Commissions. Celles-ci proposeront un lauréat pour chaque prix, dont le nom sera soumis au suffrage de la Compagnie en séance plénière.

Le palmarès fera l'objet d'un vote global à main levée.

III. RÈGLEMENT DES PRIX DE FONDATIONS

1. Pour pouvoir prendre part aux concours, les ouvrages doivent être envoyés par l'éditeur ou par l'auteur, en deux exemplaires, accompagnés d'une lettre faisant acte de candidature, au Secrétariat des Commissions littéraires (23, quai de Conti – 75270 Paris cedex 06 – CS 90618), avant le 20 janvier.

Ces ouvrages doivent avoir été publiés dans le courant de l'année précédente, sauf pour les prix dont la périodicité est autre qu'annuelle.

2. La lettre portant candidature doit mentionner la catégorie : Poésie / Littérature et Philosophie / Histoire, dans laquelle l'auteur désire que son ouvrage soit inscrit.

3. Un accusé de réception est envoyé dès l'inscription sur la liste des ouvrages qui seront examinés par les Commissions.

4. L'Académie ne retourne pas les livres soumis à ses concours.

5. Seuls les auteurs dont les ouvrages ont obtenu un prix sont avisés du choix de l'Académie.

GRANDS PRIX

Ces prix ont été institués, par décision de l'Académie, soit sur des fondations créées à cet effet, soit sur des fondations dont les revenus le permettaient, dans le respect des intentions des donateurs, et en honorant leur générosité.

GRAND PRIX DE LA FRANCOPHONIE

FONDATION INTERNATIONALE, ouverte par le Gouvernement canadien en 1986¹ et complétée par le Gouvernement français, la Principauté de Monaco, le Royaume du Maroc, et diverses donations privées.

Destiné à couronner « l'œuvre d'une personne physique francophone qui, dans son pays ou à l'échelle internationale, aura contribué de façon éminente au maintien et à l'illustration de la langue française ».

Prix annuel.

L'Académie se réserve d'attribuer également, au titre de ce prix, une ou plusieurs grandes médailles.

1. La date de création des prix est celle, soit du décret autorisant l'acceptation du legs ou de la donation qui les établissaient, soit de la décision par laquelle l'Académie les a institués.

GRAND PRIX DE LITTÉRATURE PAUL MORAND

FONDATION PAUL MORAND.

Prix biennal, créé en 1977.

Destiné « à l'auteur d'un ou plusieurs ouvrages remarquables par leurs qualités de pensée, de style, d'esprit d'indépendance et de liberté. Cet auteur pourra aussi bien être âgé que jeune ».

Ce prix alterne avec le Grand Prix de Littérature de l'Académie française.

PRIX JACQUES DE FOUCHIER

FONDATION JACQUES DE FOUCHIER-COMPAGNIE BANCAIRE.

Prix annuel, créé en 1998.

Destiné à un ouvrage ou une œuvre remarquable par son sujet, sa composition, son style, et dont l'auteur n'appartient pas aux professions littéraires.

Ce prix ne peut pas être partagé.

GRAND PRIX DU ROMAN

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1914.

Décerné à l'auteur du roman que l'Académie a jugé le meilleur de l'année.

PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE MAURICE GENEVOIX

FONDATION M^{me} MAURICE GENEVOIX.

Prix annuel, créé en 2004.

Destiné à un ouvrage illustrant les valeurs morales et humaines qui ont guidé Maurice Genevoix, écrivain, « sonneur d'alerte », Secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans sa vie et dans son œuvre.

GRAND PRIX HERVÉ DELUEN

FONDATION HERVÉ DELUEN.

Prix annuel, créé en 2007.

Destiné à récompenser « toute personne ou toute institution qui contribue efficacement à la défense et à la promotion du français comme langue internationale ».

PRIX LÉON DE ROSEN

FONDATION LÉON DE ROSEN.

Prix biennal, créé en 2010.

Destiné à récompenser l'ouvrage, roman, essai ou bande dessinée, qui aura le mieux contribué à la compréhension et à la diffusion des valeurs que recouvre la notion du respect de l'environnement.

Le prix ne peut pas être partagé.

GRAND PRIX DE POÉSIE

FONDATION ROUCOULES.

Prix annuel, créé en 1957.

Décerné pour l'ensemble d'une œuvre poétique.

GRAND PRIX DE PHILOSOPHIE

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1987.

Décerné pour l'ensemble d'une œuvre philosophique.

GRAND PRIX MORON (Philosophie)

FONDATION RENAUDIN.

Prix annuel, créé en 1987.

Attribué à « l'auteur français d'un ouvrage ou d'une œuvre favorisant une nouvelle éthique ».

Ce prix ne peut pas être partagé.

GRAND PRIX GOBERT (Histoire)

FONDACTIONS GOBERT et BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1834.

Destiné à récompenser « le morceau le plus éloquent d'histoire de France, ou celui dont le mérite en approchera le plus ».

PRIX DE LA BIOGRAPHIE

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1987.

Attribué à l'auteur d'une biographie remarquable, ou pour l'ensemble d'une œuvre de biographe.

PRIX DE LA CRITIQUE

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1971.

Attribué à un ouvrage de critique littéraire, ou à l'ensemble d'une œuvre critique.

PRIX DE L'ESSAI

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1971.

Attribué à l'auteur d'un essai, ou pour l'ensemble d'une œuvre d'essayiste.

PRIX DU CARDINAL LUSTIGER

FONDATION DU CARDINAL LUSTIGER.

Prix biennal, créé en 2012.

Destiné à un ouvrage de réflexion répondant aux intérêts du cardinal Jean-Marie Lustiger et portant sur les enjeux spirituels des divers phénomènes culturels, sociaux et historiques.

PRIX DE LA NOUVELLE

FONDATION LE MÉTAIS-LARIVIÈRE.

Prix annuel, créé en 1971.

Attribué à l'auteur du recueil de nouvelles jugé le meilleur.

PRIX D'ACADÉMIE

FONDATION LE MÉTAIS-LARIVIÈRE.

Prix annuels, créés en 1970.

Destinés à récompenser des ouvrages d'importance particulière, ou l'ensemble d'une œuvre.

PRIX DU THÉÂTRE

FONDATION LE MÉTAIS-LARIVIÈRE.

Prix annuel, créé en 1980.

Destiné à un auteur dramatique pour l'ensemble de son œuvre.

PRIX DU JEUNE THÉÂTRE BÉATRIX DUSSANE-ANDRÉ ROUSSIN

FONDATION LE MÉTAIS-LARIVIÈRE.

Prix annuel.

Ce prix regroupe le Prix du Jeune Théâtre, créé par l'Académie française en 1983, et le Trophée Béatrix Dussane, qui fut remis pour la dernière fois à André Roussin, et que ses administrateurs ont confié à l'Académie.

Récompense un jeune auteur dramatique.

PRIX RENÉ CLAIR (Cinéma)

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuel, créé en 1994.

Destiné à récompenser l'auteur d'une œuvre cinématographique, particulièrement pour ses qualités d'écriture du scénario ou des dialogues.

GRANDE MÉDAILLE DE LA CHANSON FRANÇAISE

FONDATION HENRY JOUSSELIN.

Prix annuel, créé en 1938.

Destiné à récompenser un auteur de chansons.

PRIX DU RAYONNEMENT DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES

FONDATION BROQUETTE-GONIN.

Prix annuels, créés en 1960.

Destinés à des personnalités françaises ou étrangères
ayant rendu à la langue et aux lettres des services
particuliers.

PRIX DE FONDATIONS

Ces prix ont été institués par des fondations à affectations particulières, et apparaissent sous le nom que leur a voulu l'auteur de la libéralité.

Les fondations anciennes devenues improductives, ou insuffisamment productives pour répondre à leur destination, sont l'objet, périodiquement, de regroupements, mais de telle manière que l'esprit dans lequel elles ont été créées soit respecté, et que les noms des donateurs survivent dans les documents officiels de l'Académie.

Ces prix sont constitués par des médailles, ou par des sommes de montant variable. Il peut être attribué plusieurs prix au titre d'une même fondation, selon ses disponibilités.

PRIX DE POÉSIE

PRIX THÉOPHILE GAUTIER

Prix annuel constitué, en 1969, par regroupement des FONDATIONS ARCHON-DESPÉROUSES, ARTIGUE, JEAN-MARC BERNARD, JULES DAVAINÉ, CAROLINE JOUFFROY-RENAULT, ALFRED DE PONTÉCOULANT, AMÉLIE MESUREUR DE WAILLY et JULIETTE DE WILS.

Destiné à des auteurs de poésie lyrique.

PRIX HEREDIA

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS DE HEREDIA, PASCAL FORTHUNY, ÉMILE HINZELIN, KASTNER-BOURSAULT et LE FÈVRE-DEUMIER.

Destiné à des auteurs de sonnets, ou d'un recueil de prosodie classique.

PRIX FRANÇOIS COPPÉE

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS FRANÇOIS COPPÉE, BALLEROY, JEAN BOUSCATÉL, AUGUSTE CAPDEVILLE et PAUL LABBÉ-VAUQUELIN.

Destiné à l'auteur d'un recueil de poésie.

PRIX PAUL VERLAINE

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDATAIONS VALENTINE PETRESCO DE WOLMAR et
ANTHONY VALABRÈGUE.

Destiné à l’auteur d’un recueil de poésie.

PRIX HENRI MONDOR

FONDATION JURAIN.

Prix annuel, créé en 1969.

Destiné « soit à un poète français de veine
mallarméenne, soit à un écrivain français ayant fait
des travaux sur Stéphane Mallarmé ».

PRIX LUCETTE MOREAU

Prix annuel, créé en 2021.

Destiné à un recueil de poésie classique.

PRIX DE LITTÉRATURE ET DE PHILOSOPHIE

PRIX MONTYON

Prix annuel constitué, en 1976, par regroupement des FONDATIONS MONTYON, LOUIS BOUDENOOT, CAPURAN, CONSTANT DAUGUET, DODO, JUTEAU-DUVIGNEAUX, FABIEN, FURTADO, MARCELLIN GUÉRIN, HALPHEN, DE JOUY, LAFONTAINE, LOUIS P. MILLER, NICOLAS MISSAREL, HÉLÈNE PORGÈS, SAINT-CRICQ, SOBRIER-ARNOULD, PAUL TEISSONNIÈRE et MAURICE TRUBERT.

Destiné « aux auteurs français d'ouvrages les plus utiles aux mœurs, et recommandables par un caractère d'élévation et d'utilité morales ».

PRIX LA BRUYÈRE

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS BINET-SANGLE, DURCHON, ESTRADE-DELCROS, DE JOEST, MAUJEAN et GÉNÉRAL MUTEAU.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage de philosophie morale.

PRIX JULES JANIN

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS JULES JANIN, LANGLOIS, POUCHARD et JEANNE SCIALTEL.

Prix de traduction.

PRIX MABILLON

FONDATION DOM STROOBANT DE SAINT-ÉLOY.

Prix annuel, créé en 2022.

Destiné à récompenser « la traduction d'une œuvre obéissant à l'esprit de l'humanisme bénédictin qui allie la culture profane et les valeurs spirituelles. Ce sera de préférence une œuvre grecque ou latine datant des premiers siècles chrétiens, du Moyen Âge, de la Renaissance ou de l'époque moderne – et, à défaut, toute œuvre jusqu'à l'époque contemporaine. »

PRIX MARIE VOLLE

FONDATION CHRISTIAN ET NATHALIE VOLLE

Prix annuel, créé en 2024.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage littéraire pour la jeunesse, susceptible de développer l'imagination ou les connaissances d'enfants ou de jeunes adolescents et d'éveiller leur goût de la lecture.

PRIX ÉMILE AUGIER

Prix annuel, devenu biennal, constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS ÉMILE AUGIER, BRIEUX, PAUL HERVIEU et DE SOUSSAY.

Destiné à l'auteur d'une œuvre dramatique.

PRIX ÉMILE FAGUET

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS ÉMILE FAGUET et ALBÉRIC ROCHERON.
Destiné à l'auteur d'un ouvrage de critique littéraire.

PRIX LOUIS BARTHOU

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS LOUIS BARTHOU, ANDRÉ BARRE, BORDIN,
BOTTA, CALMANN-LÉVY, GEORGES DUPAU, MARIE
HAVEZ-PLANQUE, M^{me} LOUIS MARIN, NARCISSE MICHAUT
et JEAN REYNAUD.
Prix de littérature générale.

PRIX ANNA DE NOAILLES

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS ALICE LOUIS-BARTHOU, JULES FAVRE,
MARCELLE DUMAS-MILLIER et ANAÏS SÉGALAS.
Destiné à une femme de lettres.

PRIX FRANÇOIS MAURIAC

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS MAX BARTHOU, HENRI DUMAREST, DUMAS-
MILLIER, PAUL FLAT, JULES et LOUIS JEANBERNAT,
ANDRÉ JULLIEN DU BREUIL, COMTESSE DE LARNAGE,
MAILLÉ-LATOUR-LANDRY, VICTOR NOURY, ROBERGE,
LUCIEN TISSERANT et J.-J. WEISS.
Destiné à un jeune écrivain.

PRIX GEORGES DUMÉZIL

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS POL COMIANT, KORNMANN et SAINTOUR.
Destiné à l'auteur d'un ouvrage de philologie.

PRIX ROLAND DE JOUVENEL

FONDATION ROLAND DE JOUVENEL.

Prix annuel, créé en 1974.

L'Académie décerne ce prix comme elle l'entend, dans
l'intérêt des lettres.

PRIX BIGUET

FONDATION BIGUET.

Prix annuel, créé en 1976.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage de philosophie ou de
sociologie.

PRIX ÈVE DELACROIX

FONDATION ÈVE DELACROIX.

Prix annuel, devenu biennal, créé en 1977.

Destiné « à l'auteur d'un ouvrage (essai ou roman)
alliant à des qualités littéraires le sens de la dignité de
l'homme et des responsabilités de l'écrivain ».

PRIX PIERRE BENOIT

FONDATION COUSIN DE MANDET.

Prix annuel, créé en 1980.

Destiné à l'auteur d'un travail sur la vie ou sur l'œuvre de Pierre Benoit.

PRIX JACQUES LACROIX

FONDATION M^{me} JACQUES LACROIX.

Prix annuel, créé en 1989.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage sur la vie des animaux.

PRIX SIVET

FONDATION SIVET.

Prix quinquennal, créé en 1935.

Destiné à un « écrivain non domicilié à Paris, poète de terroir si possible et de préférence forézien ».

PRIX RAYMOND DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE

FONDATION RAYMOND DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE.

Prix biennal, créé en 1990.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage de philosophie ou de pensée religieuse contemporaine.

PRIX D'HISTOIRE

PRIX GUIZOT

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDATIONS GUIZOT, CHODRON DE COURCEL, YVAN
LOISEAU et EUGÈNE PICCARD.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage d'histoire générale.

PRIX THIERS

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDATIONS THIERS, MARIE-EUGÈNE SIMON-HENRI-
MARTIN et THÉROUANNE.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage d'histoire.

PRIX EUGÈNE COLAS

FONDATION M^{me} EUGÈNE COLAS.

Prix annuel, créé en 1982.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage d'histoire.

PRIX EUGÈNE CARRIÈRE

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des FONDATIONS EUGÈNE CARRIÈRE, CHARLES BLANC, HERCULE CATENACCI, ANTOINE GIRARD et soutenu aujourd'hui par MM. ÉTIENNE BRÉTON et KAMEL MENNOUR.

Prix double, destiné à deux ouvrages d'histoire de l'art, portant sur les arts visuels jusqu'au XXI^e siècle.

PRIX CONSUELO

FONDATION ANONYME.

Prix annuel, créé en 2025.

Prix destiné à récompenser « un ouvrage consacré à la musique classique ».

PRIX LOUIS CASTEX

FONDATION LOUIS CASTEX.

Prix annuel, créé en 1969.

Destiné « à l'auteur d'une œuvre littéraire qui permettra de mettre en lumière, outre la grande aventure de l'aviation, soit des souvenirs de voyages ou d'explorations d'une importance certaine et d'où serait absolument exclue toute affabulation romanesque, soit des découvertes dues à l'archéologie et à l'ethnologie ».

PRIX MONSEIGNEUR MARCEL

FONDATION MONSEIGNEUR MARCEL.

Prix annuel, créé en 1973.

Destiné à l'auteur d'un ouvrage consacré à l'histoire philosophique, littéraire ou artistique de la Renaissance.

PRIX DIANE POTIER-BOËS

FONDATION DIANE POTIER-BOËS.

Prix annuel, créé en 1982.

Destiné « à l'auteur d'un ouvrage traitant des rapports entre l'Égypte et la France, ou à défaut d'un ouvrage consacré à l'histoire ou à la civilisation de l'Égypte, ou encore à défaut à l'histoire ou à la civilisation des pays de la Méditerranée ».

PRIX FRANÇOIS MILLEPIERRES

FONDATION M^{mes} MILLET et DANYSZ.

Prix annuel, créé en 1988.

Destiné « à l'auteur d'un ouvrage d'histoire, d'érudition ou de philosophie ayant trait à l'Antiquité, ou à défaut à l'époque contemporaine ».

PRIX AUGUSTIN THIERRY

FONDATION BAPTISTINE AUGUSTIN-THIERRY.

Prix annuel, créé en 1991.

Destiné au meilleur ouvrage d'histoire médiévale.

PRIX DE SOUTIEN À LA CRÉATION LITTÉRAIRE

PRIX HENRI DE RÉGNIER

Prix annuel constitué, en 1994, par regroupement des
FONDACTIONS PIERRE DE RÉGNIER, AUBRY-VITET,
BONARDI, XAVIER MARMIER, MONBINNE, PIERRE VILLEY
et DE VISMES.

PRIX AMIC

FONDATION HENRI AMIC.
Prix annuel, créé en 1932.

PRIX MOTTART

FONDATION MOTTART.
Prix annuel, créé en 1949.

Imprimé en France par l'imprimerie Beaudoin
77120 Coulommiers

Dépôt légal : octobre 2025